



APRES LA HAYE

La conférence européenne de La Haye se termine un peu dans le vague d'un optimisme prudent. Avant la fin de juin 1970 (dernier délai) devraient être entamées entre les « Six » les négociations qui, à ce que l'on espère, devraient donner une impulsion décisive à l'unité politique et économique de la petite Europe.

Maurice Schuman avait sans doute raison de déclarer à la veille de la conférence qu'il faut « transformer l'Europe des inquiétudes en une communauté d'espoirs ».

Mais ces espoirs sur quoi peuvent-ils se fonder?

Les thèses françaises formulées par Chaban-Delmas à Strasbourg et par Maurice Schuman à Paris, puis confirmées à La Haye, pourraient être résumées comme suit: d'accord sur l'union politique et économique de l'Europe, mais il faut avoir de sérieuses garanties que cette Europe soit « indépendante », c'est-à-dire qu'elle représente au sein de l'OTAN une entité distincte des Etats-Unis.

Monsieur Luns, le ministre hollandais, a repoussé cette idée qui porterait à la création d'une troisième force européenne (ce qui est également le point de vue italien, exprimé sous une autre forme) et a manifesté le désir que la conférence fixe au moins un ultime délai pour l'ouverture des négociations entre la CEE et l'Angleterre.

Il est donc évident que le ciel de la petite Europe est encore chargé de nuages (dont le plus lourd est représenté par la politique agricole de la Communauté). La matière des débats était vaste et épineuse. Mais depuis le temps de l'intransigeance du général de Gaulle, bien du chemin a été parcouru.

En effet, MM. Pompidou, Rumor, Brandt, De Jong, Werner, Eyskens ont confirmé la nécessité d'une coordination des politiques économiques, monétaires, technologiques et scientifiques des Pays de la Communauté.

Qu'il existe des divergences entre les diverses thèses est chose compréhensible et même, en un certain sens, ces divergences pourraient amener un résultat positif. Comme l'a dit M. Maurice Schuman, « l'essentiel est que ça bouge... ». Et la volonté générale de parvenir (en janvier, en février ou au maximum en juin 1970) à une coopération politico-économique européenne de vaste envergure, est un fait acquis.

C'est là le résultat positif de la conférence de La Haye.

LE PACTE D'OCCUPATION DE VARSOVIE ...

On s'est si bien habitué à la mensongère phraséologie des Russes que le monde entier accepte sans réagir le parallélisme factice qu'ils ont établi entre le Pacte d'alliance de l'OTAN et le Pacte d'alliance des « satellites » autour de la Grande Mère Russie. On parle couramment de ces deux « pactes » comme s'il s'agissait de la même monnaie, d'un même mètre pour mesurer les choses.

Mais il est temps d'ouvrir les yeux et de comprendre de quoi l'on parle. Il faut utiliser les termes propres correspondant aux réalités qu'ils recouvrent.

*Qu'est ce
que l'OTAN?*

L'OTAN est un pacte de défense de l'Europe. Les peuples européens sont invités à y participer librement, pour défendre leurs intérêts et leur existence contre l'envahisseur potentiel qui est la Russie soviétique, l'Etat asiatique le plus étendu du monde. En effet les territoires ne lui manquent pas. Au contraire, elle en a en surabondance. Elle devrait même, selon le droit des gens, restituer les bien acquis sous divers prétextes fallacieux, par la ruse, la menace ou la force, soit à l'Orient, voir la Chine, soit à l'Occident, voir l'Europe: Finlande, Pays Baltes, Allemagne, Pologne, Roumanie.

La réalisation de ses plans impérialistes traditionnels, dont l'origine est aussi vieille que son histoire et remonte à plusieurs siècles, a commencé avec les tsars et s'est déroulée d'abord sous couvert de panorthodoxisme, puis de panslavisme pour continuer aujourd'hui sous l'emblème idéologique du communisme. A l'heure actuelle elle a déjà envahi un bon tiers de l'Europe et asservi

les peuples des territoires occupés. Peut-on en effet parler de liberté à propos de ces peuples?

*Laissons
de côté
les idéologies*

Laissons de côté les idéologies à travers lesquelles on prépare spirituellement l'invasion et l'installation par la force de gouvernements complaisants. Avec un ennemi si puissant et quand les malheureux peuples d'Europe orientale se virent abandonnés aux Russes par les Américains, sur l'instigation et à la suite des agissements de Churchill, comme lui-même l'avoue dans ses Mémoires (Chapitre 11, Moscou le 9 octobre 1944), quel recours pouvait-on invoquer pour refuser le régime imposé par l'URSS?

Il n'en reste pas moins qu'en dépit de telles contraintes les soi-disants communistes roumains et yougoslaves sont tellement déçus par l'attitude de leurs « coreligionnaires » politiques qu'ils ont dû protester et s'insurger contre leur credo pour défendre leurs peuples et leur assurer un minimum vital devant la rapacité russe.

*La politique
des zones d'influence*

Le commerce russe est le prétexte qui permet aux Russes de dépouiller les malheureux peuples tombés sous leur *zone d'influence*. La Russie a compris la leçon criminelle donnée par Churchill avec cette trouvaille verbale qui n'est que lâche hypocrisie. Aujourd'hui

d'hui 125 millions d'Européens maudissent Roosevelt et cette invention des « zones d'influence » qui les ont livrés, en plein XXe siècle, à l'escalavagisme que Roosevelt a sanctionné par un pacte secret avec les Russes.

Une histoire russe...

C'est à cause de ce « pacte secret » et à l'interprétation aussitôt donnée par les Russes à la « zone d'influence » que nous sommes menacés à l'heure actuelle de voir cette « influence » s'étendre à toute l'Europe. Et telle est la raison de la naissance de l'OTAN.

Les peuples occupés de l'Europe sont-ils ennemis des autres, de leurs frères, de ceux qui ne sont pas encore inclus dans la « zone d'influence »? Nous savons bien que non. Mais les politiciens, les journalistes complaisants qui font le jeu des Russes, et ceux qui les suivent par paresse mentale, légèreté, lâcheté, semblent l'ignorer.

On parle, en dehors du pacte d'alliance de l'OTAN, d'un autre régulier « pacte d'alliance », le pacte de Varsovie en vertu duquel

la Russie se réserve, pour la forme, le droit « d'occuper » les territoires des alliés. Une histoire russe!

La Pologne, l'Allemagne orientale, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Bulgarie sont occupés militairement. Peuvent-ils avoir une volonté? Heureusement la Yougoslavie d'abord et la Roumanie dernièrement sont parvenues à se sauver. La visite de Nixon à Bucarest a prouvé que la population roumaine est tout entière pour l'Occident dont elle fait partie intégrale. Les 800.000 Roumains qui ont acclamé Nixon à Bucarest l'ont fait au nom de 125 autres millions d'Européens.

Jusqu'à quand l'Europe non occupée restera-t-elle dans son ignorance ou mieux son inconscience, jusqu'à quand utilisera-t-elle un langage non approprié par lequel elle sanctionne les menées criminelles de la Russie? Pacte d'alliance, le Pacte de Varsovie? Pacte d'alliance des Européens de l'Est contre leurs frères de l'Ouest vers lesquels ils ne cessent de se tourner avec nostalgie?

C'est Pacte d'Asservissement qu'il faudrait dire, Pacte d'Occupation, si l'on voulait, si l'on osait appeler les choses par leur nom.

... ET LA MISSION EST-OUEST DE LA ROUMANIE

L'Occident s'achève au trentième méridien avec la Pologne, les Pays Baltes, la Finlande, la Roumanie. Ce sont les nations gardiennes de ses meilleures traditions; traditions qui leur sont d'autant plus chères que ces pays sentent, mieux que les autres, le danger qui les menace et qui vient de l'Est: de cette Asie qui ne peut, ne saura jamais les assimiler parce qu'elles sont nées d'une autre conception philosophique de la vie et de l'humanité, d'une autre histoire faite de combats incessants pour la liberté, notion étrangère à l'esprit asiatique.

Le soi-disant « pacte » de Varsovie n'en est pas un, parce qu'il n'a pas été conclu entre des pays libres. Un vrai pacte implique un accord entre des Etats souverains à cent pour cent; moins encore peut-on parler de « pacte » quand l'acte qui en usurpe le nom a été conclu entre des Etats vassaux ou entre des pays occupés par les troupes russes. Dans la zone « d'influence » russe, seule la Roumanie revendique et préserve sa liberté

(la Yougoslavie, parvenue à se libérer en 1948 ne fait pas partie du « pacte »).

La Roumanie peut donc et doit remplir la mission de paix qui lui incombe au moment où l'Occident qui n'a jamais perdu, qui n'a pas encore perdu sa liberté, se dérobe. Pour commencer, elle doit pousser à la reconnaissance d'une Chine de 700 millions d'habitants (plus du cinquième de l'humanité), de la part des USA et de l'ONU. Quant aux controverses de frontières entre Chine et Russie, elles regardent exclusivement ces deux pays, étudiants maoïstes et « hippies » mis à part... D'autres pays, qui font partie de l'ONU, ont eu, ont encore, des problèmes analogues à résoudre et s'efforcent de le faire par des ententes bilatérales mais dans l'orbite pacificatrice de la grande Organisation qui ne jouera vraiment son rôle que du jour où elle englobera tous les peuples de la Terre.

LES FORCES CENTRIFUGES EN EUROPE

LE NATIONALISME EN ECOSSE

par

PIETRO GERBORE

Voir dans les précédents numéros du « Bulletin Européen »
les deux premiers articles de la série

Le Parti National Ecossois (SNP) est devenu un important facteur politique le 2 novembre 1967, quant aux élections de Hamilton, district minier de très dense population au sud-est de Glasgow, il l'a emporté de haute main sur le candidat labouriste. Cette victoire dans un collège inféodé aux socialistes a donné une grande impulsion au mouvement nationaliste, et ses dirigeants se vantent à présent d'avoir plus de 100.000 inscrits, de dépasser donc tout autre parti. Fondé en 1928, avant la crise économique qui frappa l'industrie écossaise plus encore que l'anglaise, le SNP conserva longtemps une position marginale: pendant deux ans il réussit à envoyer un député à Westminster, mais en somme jusqu'à ces derniers temps il dut se contenter de sièges isolés dans les administrations locales. Jusqu'en 1962 il y eut 2000 inscrits, mais par la suite chaque année ils redoublèrent.

*Les nationalistes
écossais
sont séparatistes*

Les montagnes écossaises forment avec la Cornouaille et le pays de Galles le « frange celtique » des Iles Britanniques; mais la majeure partie des habitants descend de peuples plus anciens que les Celtes. La science parle de ces peuples préceltiques comme des Ibères, mais en eux confluaient diverses races. Ils n'étaient point sauvages — et durant l'âge de la pierre et du bronze ils s'élevèrent jusqu'aux premiers échelons de la civilisation. Dans les derniers six siècles avant l'ère chrétienne les Celtes se superposèrent à ces aborigènes comme une aristocratie conquérante

qui, par la suite, s'amalgama aux masses. Les Ibères avaient les cheveux bruns, les Celtes étaient blonds: dans les montagnes de l'Ecosse domine la couleur des Ibères. Les uns et les autres eurent comme base de leur société le clan, et le maintinrent mille ans encore après que les Saxons eurent conquis l'Angleterre. Maintes fois les Romains tentèrent la conquête de l'Ecosse: malgré des victoires accidentelles, ils échouèrent toujours dans cette entreprise, comme plus tard les Plantagenets. Pourtant ces offensives eurent pour effet de créer une plus grande cohésion entre les divers clans écossais. Quand — entre l'an 300 et l'an 1020 — les invasions nordiques eurent complètement éliminé les Celtes des plus riches régions agricoles, les montagnes écossaises offrirent à ceux-ci un refuge. Aujourd'hui encore dans les veines d'un authentique Ecossois domine le sang celté.

Convertis au christianisme en 563 par saint Colomban, ces montagnards — au cours des siècles — sans modifier en rien leur propre caractère ethnique, adoptèrent la langue et la civilisation des Saxons établis dans la plaine. L'histoire de l'Ecosse est en grande partie celle du processus d'anglicisation des Celtes dont le résultat fut — après de longues guerres — l'union des deux tribus celtes, les Pictes et les Scots, sous un même roi — Kenneth Mac Alpine. La résistance opposée au voisin royaume d'Angleterre ne s'identifia jamais avec la défense de l'idiome celtique: les guerres furent des luttes entre nations similaires, entre monarchies féodales. Ce fut sur un territoire conquis, Lothians, où surgissait la roche d'Edimbourg, que la monarchie écossaise, celte et tribale, prit la forme et le langage anglo-normands. L'ordre ancien se replia dans les montagnes du Nord, où l'Ecosse tribale survécut jusqu'en 1746:

au sud comme à l'orient les hommes graduellement adoptèrent les noms, les manières et l'idiome du nouveau régime.

Patriotisme démocratique

L'Angleterre et l'Ecosse furent sur le point de contracter une union personnelle en 1290 par le mariage d'Edouard II avec l'héritière écossaise, Marguerite. Mais celle-ci mourut et la Couronne d'Angleterre prétendit choisir le nouveau roi d'Ecosse et, partant, d'annexer ce pays. Ce fut l'étincelle qui alluma une guerre d'indépendance durant laquelle naquit spontanément un « patriotisme démocratique », qui résista victorieusement dans une lutte de deux siècles et demi à l'usurpation. L'Ecosse en sortit ultra pauvre, sauvage, lacérée par l'anarchie féodale, par les assassinats, les luttes intestines et les trahisons publiques, avec une guérilla permanente aux frontières, avec une église corrompue, sans cités florissantes, sans parlement. Elle avait refusé l'annexion à l'Angleterre, qui lui aurait donné richesse et civilisation. « Qu'est ce que l'Ecosse avait gagné en résistant à l'Angleterre? », se demande l'historien Trevelyan. « Rien, si ce n'est sa propre âme ».

L'année 1559 sonna la naissance de l'Ecosse moderne. Londres et Edimbourg rompirent simultanément avec l'église de Rome et par là le conflit séculaire fut converti en alliance défensive. La réforme protestante signifia pour l'Ecosse l'émancipation d'une semi-vassalité contractée avec la France par haine du voisin; elle s'identifia avec les moeurs démocratiques nées de la longue guérilla. Lorsque Elisabeth mourut (1603) sans laisser d'autre héritier que son neveu Jacques VI d'Ecosse, celui-ci monta sur le trône et l'union personnelle des deux couronnes ne rencontra plus d'obstacle. Par l'acte d'Union stipulé librement en 1707 le parlement écossais fut absorbé par le parlement anglais, et l'empire colonial naissant s'offrit aux formidables énergies écossaises.

Partout où se déployait sur les quatre continents transocéaniques le drapeau impérial, accourait aussitôt l'Écossais sévère, rigide, obstiné, tenace constructeur de richesses, qu'il défendait par sa proverbiale avarice. Partout cependant il portait cette âme qui lui est propre, qu'il avait sauvée en payant un gros prix et, pour la garder telle, il construisait ses propres églises indépendantes de

l'église officielle du Royaume de Grande Bretagne. Tant que l'Empire vécut et fut une intarissable source d'enrichissement, le nationalisme écossais resta exclusivement ecclésiastique. Après la dissolution de cet Empire, l'Écossais — forcé de se replier sur son pays natal — s'aperçut que c'était un pays sous-développé. Le SNP n'est qu'une des conséquences des deux guerres, que le gouvernement de Londres aurait pu éviter.

Autonomie source d'énergie

Aujourd'hui les nationalistes écossais veulent ramener les rapports avec l'Angleterre aux conditions antérieures à l'an 1707. Ils sont prêts à stipuler un pacte d'assistance mutuelle et à entrer avec elle dans le Marché Commun. En plus ils sont persuadés qu'une fois l'autonomie récupérée, celle-ci donnerait un nouvel élan aux énergies stagnantes. La popularité des nationalistes découle d'un complexe d'infériorité à l'égard du partenaire plus robuste. Les chômeurs sont toujours plus nombreux en Ecosse, où les campagnes sont dépeuplées par l'émigration. Même durant les périodes de prospérité le progrès ici est plus lent et si, dans les régions industrielles du Sud, le manque de main d'œuvre et le danger de l'inflation induisent les gouvernements à décréter des restrictions, dans l'économie écossaise on serre les freins avant qu'elle ne se soit mise vraiment en marche. Le gouvernement labouriste essaie de porter remède aux nuisibles effets de cette politique du stop-go en octroyant des prix pour stimuler le travail et les grands investissements mais l'Angleterre du Nord et le pays de Galles profitent aussi de cette assistance. D'aucuns se demandent si ces mesures de caractère général suffisent pour l'Ecosse. Après l'élection de Hamilton beaucoup de projets ont éclos. Avec le terme *devolution* s'annonce une décentralisation administrative à différents niveaux ainsi qu'une législation graduée de haut en bas.

Les libéraux et certains milieux labouristes agitent l'idée d'un parlement écossais semblable au parlement de l'Irlande septentrionale, qui décide les affaires intérieures et une partie de la politique économique. Le quotidien d'Edimbourg *The Scotsman* suggère une solution fédéraliste: politique extérieure, défense, politique monétaire,

commerce étranger, et quelques autres choses devraient rester entre les mains de Londres — et tout le reste, surtout les impôts et la politique économique seraient de la compétence des autorités locales. Ceci supposerait une nouvelle structure fédéraliste de la Grande Bretagne, au sein de laquelle l'Angleterre serait réduite à l'état de petite parcelle d'un grand tout. Donc de la constitution non écrite on passerait à un vrai Statut, contraire à la tradition nationale.

Actuellement l'Ecosse jouit d'une administration autonome pour l'Agriculture, l'Instruction publique, la Santé et l'Intérieur. Les Ministères du Commerce et du Travail ont des offices régionaux pour l'Ecosse. Mais cette autonomie n'est que partielle et limitée au pouvoir exécutif. Le pouvoir législatif revient toujours au parlement de Westminster, lequel fait parfois des lois spéciales pour l'Ecosse. Un Secrétaire d'Etat fait la navette entre Londres et Edimbourg où se trouve la plus grande partie de ses subordonnés.

Un aspect de la désintégration de l'Empire Britannique

C'est contre cet état de choses — ambigu et incertain — que les nationalistes s'insurgent et qu'ils réclament des réformes radicales. Le parti labouriste qui doit sa majorité à sa prépondérance en Ecosse, hésite à prendre une initiative par crainte de déclencher le déluge, et préfère compter sur ses partisans de la zone industrielle et minière de l'Ecosse centrale. La défaite de Hamilton a démontré que ce fondement n'est pas très sûr; mais les leaders espèrent en corriger les fêlures par un meilleur choix des candidats. Le processus en cours est trop sérieux pour que des palliatifs puissent y remédier.

Ainsi que le *Scotsman* lui-même l'avoue, il s'agit d'un aspect de la désintégration de l'Empire Britannique. Durant les siècles de son ascension cet Empire mobilisa, concentra et dirigea vers l'extérieur toutes les énergies des nations qui le composaient. Après avoir concédé aux colonies et aux dominions des constitutions qui souvent tiennent compte des différences créées par l'histoire et acceptent volontiers des solutions fédéralistes, une « réorganisation » des parties qui forment le Royaume Uni devient inévitable.

LA RENTREE EUROPEENNE

A la veille de la conférence européenne au sommet de La Haye, le Comité français pour l'union paneuropéenne a voulu dresser le bilan rapide la situation. Nous publions ci-dessous cet intéressant exposé.

Depuis plus de dix ans, six Etats européens ont entrepris de construire ensemble une Communauté Economique Européenne aux objectifs ambitieux: union douanière, politique agricole commune, union économique. Les résultats acquis ont été considérables: en réalité, jamais des Etats, ne sont parvenus à un tel degré d'intégration économique tout en conservant leur individualité, et l'essentiel de leur souveraineté. Cette entreprise a prouvé sa résistance et sa vitalité: il faut en effet se rappeler les multiples crises traversées et surmontées, les divergences parfois profondes d'intérêts finalement traduites dans des positions communes, pour prendre la mesure de la solidarité réelle de la Communauté. Chaque épreuve surmontée, chaque décision obtenue, souvent après les fameux « marathons » ministériels, ont, quoi qu'on en pense, consolidé le marché commun. Les institutions se sont développées, les fonctionnaires, les agriculteurs, les industriels, les syndicalistes mêmes, se sont progressivement habitués à penser en termes communautaires.

Résultats obtenus
et
résultats à obtenir

Bien entendu, tous les résultats que l'on pouvait espérer n'ont pas été obtenus. Rien n'a été fait, ou presque, dans la voie de l'union politique. Aucune attitude réellement européenne n'a été encore prise dans les domaines fondamentaux des investissements américains en Europe, de la coopération technologique, de la politique commerciale et industrielle commune, d'une politique de l'énergie ou de l'harmonisation des fiscalités pour laquelle les Italiens demandent deux ans de répit et les Hollandais un an de délai. La politique européenne de l'espace est un échec accablant.

Mais il n'en reste pas moins que la Communauté est une réalité vivante que rien ne

permet de condamner. Il est à cet égard étonnant de constater combien de bons esprits s'empressent de contribuer à la véritable campagne d'intoxication qui se développe pour expliquer, le plus souvent avec la plus grande légèreté, que le marché commun à six est une construction dépassée, qui limite le rayonnement européen dans le monde et empêche les Etats qui y participent de se développer dans un plus vaste espace.

Cela dit, tout le monde est bien conscient de ce que le Royaume-Uni et à sa suite plusieurs autres pays européens ont demandé à adhérer à la Communauté et manifestent une réelle volonté politique d'y parvenir.

C'est là une donnée de la question européenne et il faut la prendre comme telle, c'est-à-dire se préparer à ce que le Royaume-Uni et d'autres Etats participent un jour à la Communauté. Que cela soit souhaitable ou non, est une question d'appréciation politique. Que cela soit possible ou non, est une question d'appréciation économique. Il semble bien que sur le plan politique l'unanimité se soit faite aujourd'hui autour de l'idée que l'élargissement est souhaitable. Il reste à savoir si l'unanimité peut se faire demain pour dire qu'elle est possible.

A cet égard, les problèmes sont là, nombreux et difficiles. Du côté français, on est surtout attaché à l'idée que le Marché Commun doit être « achevé » avant toute chose. C'est la raison pour laquelle on souhaite qu'un règlement financier définitif soit adopté avant la fin de l'année. Du côté anglais, en revanche, il apparaît de plus en plus évident que la participation au Marché Commun ne doit pas être payée de n'importe quel prix. La pression de l'opinion publique dans ce sens, se fait de plus en plus forte. Cela signifie en clair qu'un certain nombre de règles et de mécanismes ne peuvent pas être acceptés par le Royaume-Uni: en d'autres termes, il faudra accepter soit un régime particulier pour ce pays, soit la modification des règles existantes pour tenir compte des exigences britanniques. Parviendra-t-on à s'entendre sur ces questions essentielles? Nul ne peut le dire aujourd'hui. Mais on peut être assuré que les intérêts en présence sont à la fois très importants et très divergents.

D'autre part, l'adhésion de plusieurs nouveaux Etats, pose le problème de l'avenir de la Communauté. En admettant qu'on ait pu s'accorder sur les conditions dans lesquelles de nouveaux Etats peuvent entrer dans la Communauté, il faut savoir ce que cette Communauté deviendra. Du côté français,

on souhaite que la Communauté puisse être « approfondie », c'est-à-dire qu'elle s'attaque, après la réalisation de l'union douanière et de la politique agricole commune, aux problèmes de la « deuxième génération » du Marché Commun. Sous ce vocable on entend généralement la réalisation d'une véritable politique industrielle européenne, et la marche vers l'union économique par l'harmonisation systématique des conditions dans lesquelles fonctionnent les économies nationales. Selon nous, ces actions sont le contre point nécessaire à la libre confrontation des économies entre elles.

Il faut à cet égard s'interroger sur la possibilité d'atteindre pareil objectif à partir du moment où dix Etats au moins siègeraient à Bruxelles à la table du Conseil. On a déjà pu juger de la lenteur avec laquelle on parvenait à Six à des décisions susceptibles de faciliter l'union économique (adoption de la T.V.A. par tous les pays de la Communauté et mise en vigueur effective de cette décision par exemple). Une vaste Communauté groupant de nombreux Etats très disparates sera-t-elle en mesure de parvenir à des résultats concrets? sans parler des problèmes soulevés par le fonctionnement des institutions, n'assistera-t-on pas provisoirement à la transformation de la Communauté en une sorte d'O.E.C.D. européenne, siège de simples concertations?

Dans une telle hypothèse, la Communauté se transformerait en une simple zone de libre-échange. Il est loin d'être démontré que cette hypothèse soit inconcevable. Mais il faut bien mesurer qu'une telle évolution signifie que le Traité de Rome est profondément remis en question.

En définitive, la construction européenne, en cet automne 1969, est à la veille d'options décisives. L'importance de l'enjeu pour chacun des pays européens, qu'ils soient membres ou non du Marché Commun, et pour le rôle et la place de notre continent dans un monde est telle, qu'il est bien difficile d'avoir une opinion tranchée sur ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. Il est certain que ce qui a été construit à ce très grand mérite d'exister et il n'est pas impossible que la Communauté puisse s'approfondir et s'élargir en même temps.

Les Gouvernements européens vont avoir dans les prochains mois à réfléchir en profondeur sur le « pourquoi » et le « comment » de la Communauté européenne dans les années 70: cette réflexion difficile et capitale doit être aussi celle de toutes les forces vives et organisées du pays.

LA CHARTE DES EXPULSES

ALLEMANDS

« ... Conscients d'appartenir à la civilisation chrétienne occidentale... »

Cette « Charte des Expulsés Allemands » a été proclamée à Stuttgart le 5 août 1950 par l'« Expulsé inconnu », à l'occasion d'une grande manifestation à laquelle assistaient des membres du Gouvernement fédéral, des Eglises et des parlements. Elle porte les signatures des présidents des groupements régionaux d'Expulsés, ainsi que des présidents de l'Union centrale des Allemands expulsés et de ses unions régionales. Par la suite elle a été sanctionnée par de grandes manifestations qui ont eu lieu dans toutes les parties de l'Allemagne.

LA CHARTE

Conscients de leur responsabilité devant Dieu et les hommes, conscients d'appartenir à la civilisation chrétienne occidentale, conscients de leur nationalité allemande et de la tâche commune à tous les peuples européens, les représentants élus de millions d'expulsés ont décidé, après mûre réflexion et après consultation de leur conscience, de faire devant le peuple allemand et devant le monde entier une Déclaration solennelle qui fixe les devoirs et les droits que les expulsés allemands considèrent comme leur loi fondamentale et comme la condition indispensable d'une Europe libre et unie.

1. Nous, les expulsés, renonçons à la revanche et aux représailles. Cette grave décision nous est sacrée, en souvenir des souffrances immenses que l'humanité a connues, surtout au cours des dix dernières années.

2. Nous encouragerons de toutes nos forces toute tentative de créer une Europe unie dans laquelle les peuples puissent vivre sans crainte ni contrainte.

3. Par un travail dur et infatigable, nous

contribuerons au relèvement de l'Allemagne et de l'Europe.

Nous avons perdu notre pays natal. Les hommes privés de leur sol natal sont des étrangers sur cette terre. C'est Dieu qui a placé les hommes dans leur pays natal. Les en séparer par la contrainte, c'est les tuer dans leur âme.

Nous avons subi et vécu ce sort. En conséquence, nous nous sentons appelés à exiger que le droit au pays natal soit reconnu et réalisé comme l'un des droits fondamentaux de l'humanité dont Dieu nous a fait don.

Tant que ce droit ne sera pas réalisé pour nous, nous ne voulons cependant pas être condamnés à l'inaction et nous tenir à l'écart. Au contraire, nous désirons accomplir une œuvre efficace avec tous les membres de notre peuple dans les formes nouvelles et purifiées d'une vie commune d'entente et de fraternité.

C'est pourquoi nous demandons et exigeons aujourd'hui, comme nous le faisons hier:

1. En tant que citoyens l'égalité des droits, non seulement devant la loi, mais également dans la réalité de tous les jours.

2. Une répartition juste et équitable des charges de la dernière guerre sur tout le peuple allemand et une application loyale de ce principe.

3. L'intégration judicieuse des expulsés de toutes les professions dans la vie du peuple allemand.

4. La participation active des expulsés allemands au relèvement de l'Europe.

Les peuples du monde doivent assumer leur part de responsabilité au sort des expulsés qui sont les êtres les plus gravement touchés par les malheurs de notre temps. Les peuples doivent agir conformément à leurs obligations de chrétiens et à leur conscience.

Les peuples doivent comprendre que le

destin des expulsés allemands, comme celui de tous les réfugiés, constitue un problème mondial dont la solution exige le sens le plus profond de leur responsabilité morale et l'obligation d'accomplir des efforts énormes.

Nous faisons appel aux peuples et aux hommes de bonne volonté afin qu'ils se mettent à l'oeuvre et que l'iniquité, le malheur, la souffrance, la pauvreté et la misère fassent place pour nous tous à un meilleur avenir.

LES SIGNATAIRES

Dr. Linus Kather, *Membre du Bundestag, Président de l'Union centrale des Allemands expulsés*; Josef Walter, *Président de l'Union régionale des Expulsés en Hesse*; Helmut Gossing, *Président de l'Union régionale de Basse-Saxe de l'Union centrale des Allemands expulsés*; Dr. Mocker, *Président de l'Union régionale des Allemands expulsés au Wurtemberg*; H. Eschenbach, *Union régionale des Allemands expulsés, Stuttgart*; Wilhelm Zeisberger, *Fédération des nouveaux citoyens en Bavière*; Dr. Alfred Gille, *Président de l'Union régionale des Expulsés au Slesvig-Holstein*; Dr. Bernhard Geisler, *Président de l'Union régionale des Expulsés de l'Est en Rhénanie du Nord/Westphalie*; Erwin Engelbrecht, *Président de l'Union régionale de Bavière de l'Union centrale des Allemands expulsés*; A. Deichmann, *Président de l'Union régionale des Allemands expulsés, Rhénanie-Palatinat*; Roman Herlinger, *Comité central des Réfugiés et Expulsés en Bavière*; Dr. Rudolf Lodgman von Auen, *Président du groupement régional des Allemands des Sudètes*; Erwin Tittes, *Président du groupement régional des Saxons de Transylvanie en Allemagne*; Dr. Rudolf Wagner, *Président du groupement régional des colons allemands de Bucovine*; Dr. Alfred Rojek, *Président de*

l'Union régionale des Expulsés à Berlin; Walter von Keudell, *Président du groupement régional de Berlin-Brandebourg*; Dr. Konrad Winkler, *Président de la Communauté d'intérêts des Expulsés en Bade du Sud*; Axel de Vries, *Président du groupement régional des Allemands des pays baltes*; Franz Hamm, *Président du groupement régional des Allemands de Yougoslavie*; Erich Luft, *Union régionale de Bavière de l'Union centrale des Allemands expulsés*; Dr. Bartunek, *Union régionale des Allemands expulsés en Bade du Nord*; Dr. Schreiber, *Président du groupement régional de la Prusse-Orientale*; Erik von Witzleben, *Président du groupement régional de la Prusse-Occidentale*; Dr. Walter Rinke, *Président du groupement régional de Silésie*; Anton Birkner, *Président du groupement régional des Allemands des Karpates de la Slovaquie*; v. Bismarck, *Président du groupement régional de la Poméranie*; Waldemar Kraft, *Président du groupement régional de la Vistule/Warta*; Dr. Gottlieb Leibbrandt, *Président du groupement de travail des Allemands déplacés de l'Est (Allemands de Russie)*; Dr. Kimme, *Président de l'Union régionale des Allemands expulsés à Brême*; Dr. Kautzor, *Président de l'Union des Expulsés au Wurtemberg, en Hohenzollern et à Lindau.*

DECLARATION DU 6 AOUT 1960

concernant la Charte

Il y a dix ans, lorsque personne encore ne pouvait prévoir ce que deviendraient l'Allemagne et les expulsés allemands, nous avons déclaré devant Dieu et les hommes dans notre Charte — signée et proclamée par nos représentants élus — ce que nous avions

vécu, ce que nous pensions et quel but nous poursuivions.

A cette époque des millions d'hommes devaient encore s'inquiéter des choses les plus simples et pourtant indispensables dans la vie de chacun, et lutter pour un abri, pour du travail, pour du pain.

CHARTRE DES EXPULSES ALLEMANDS

La détresse spirituelle et morale de l'époque d'après 1945, le chaos social et économique, où, privés de notre propre volonté, nous avons été plongés, ne nous ont pas réduits au désespoir. Nous ne sommes pas devenus un explosif social dans le champ des tensions politiques de l'Europe.

Les épreuves et les souffrances que — comme aujourd'hui des millions d'hommes d'autres nations — nous avons dû endurer, ont constitué les fondements solides et immuables de notre attitude d'alors et d'aujourd'hui. Nous voulons aujourd'hui, comme demain et comme hier, retourner dans notre pays natal. Nous n'avons aucune raison de modifier notre attitude, d'autant moins que nous croyons avoir rempli de notre mieux et en toute conscience, pour la reconstruction de l'Allemagne et de l'Europe, les obligations que nous avons assumées dans la Charte.

Nous reconnaissons ce que le peuple allemand a accompli pour surmonter sa situation désespérée. Mais cela est loin de répondre intégralement aux exigences sociales et économiques que nous avons formulées il y a dix ans.

Quant au relèvement économique, en bien des points fiévreux, de la République fédérale, que nous apprécions, il est vrai, en tant que condition de la vie de la population, nous le jugeons froidement, parce que nous en discernons nettement aussi les mauvais côtés.

La détresse de notre époque se manifeste particulièrement dans le morcellement de l'Allemagne qui dure encore, dans la sujétion de nos frères et sœurs au-delà du ri-

deau de fer, et par le fait que plus de cent millions d'hommes d'autres nationalités à l'est des frontières allemandes sont livrés sans défense à un régime de terreur.

Dans la Charte nous avons déclaré qu'un de nos objectifs fondamentaux est une Europe unie, où les peuples puissent vivre sans crainte et sans contrainte. Aujourd'hui nous savons que ce but ne peut être atteint que si le droit à l'autodétermination, proclamé dans le Statut des Nations Unies, est octroyé sans restriction à tous les peuples.

C'est pourquoi aujourd'hui nous faisons profession une fois de plus et solennellement des principes énoncés il y a dix ans dans la Charte des Expulsés allemands. Pour leur réalisation nous devons exiger aujourd'hui ce qui suit:

1. Le droit à l'autodétermination, garanti par le droit international et par le Statut des Nations Unies, doit s'appliquer à tous les peuples, donc aussi au peuple allemand. Sa réalisation ne peut être sacrifiée aux intérêts d'autres Etats.

Tout peuple du monde doit avoir le droit de sauvegarder en pleine liberté ses valeurs, de les développer et d'apporter ainsi sa contribution à la culture humaine.

1. La réunification de toutes les parties de l'Allemagne, séparées par l'arbitraire et la force brutale, doit être accomplie en dépit de tous les obstacles et malgré toutes les résistances. La garantir et la défendre, voilà la plus haute obligation des Expulsés allemands.

Les Expulsés allemands considèrent ces principes comme la condition essentielle d'une paix mondiale durable et assurant le bonheur des hommes. Cette paix est la seule sauvegarde de la liberté et de la dignité humaine. La servir est notre devoir à nous tous.

Nous publierons dans notre prochain numéro le compte-rendu du Congrès Européen du « Bund der Vertriebenen » (BdV) qui a eu lieu au début de novembre à Sarrebrück, sous le titre « L'avenir de l' Europe dans l' unité et la liberté ».

MR. ENOCH POWELL

EUROPEISTE ANGLAIS contre

l'entrée de son pays dans la Communauté

par

C. MICHAEL - TITUS

Le 21 mars, le 6 juin, le 5 septembre et le 4 octobre. Ce sont les quatre dates qui marquent cette année la prise de position de M. Enoch Powell, contre l'entrée de l'Angleterre dans la Communauté européenne. Par ces quatre discours, M. Powell, leader naturel des Conservateurs, a pris la tête de la majorité nationale qui est restée toujours hostile à la Communauté européenne. J'ai contacté M. Enoch Powell pour apprendre les raisons qui ont déterminé cet éminent européen à prendre une position contraire — du moins en apparence — à son européisme. Des arguments particuliers...

Ses arguments sont en grande partie ceux de la majorité nationale britannique et, de ce point de vue, ils se trouvent dans la réalité nationale et isolent davantage M. Wilson et M. Heath. Personne ne saurait soupçon-

ner M. Enoch Powell d'insularisme britannique et pourtant ses arguments ne s'alignent pas avec ceux des Européens qui contestent la vocation européenne de l'Angleterre. Si on tient compte du fait que M. Powell est le seul homme politique anglais qui ait rejeté la fiction du Commonwealth et la théorie du « bouclier » américain, si on pense qu'avec M. Biggs-Davison il fut parmi les premiers à préconiser une orientation européenne pour la politique générale anglaise, son attaque contre le projet « européen » du gouvernement et de l'opposition mérite un intérêt particulier de la part des Européens. C'est en tenant compte de ces circonstances personnelles que j'ai demandé à M. Enoch Powell de me fournir le texte intégral de ses discours afin de les présenter à nos lecteurs.

Une nation frustrée et humiliée chez elle

Dans son discours prononcé à Clacton le 21 mars, M. Enoch Powell aborde l'aspect de la frustration et de l'humiliation des Britanniques qui sont, selon lui, sans confiance en eux-mêmes et par conséquent incapables de regarder le problème européen objectivement. Il explique l'état d'esprit de la nation, de la manière suivante:

« Pour commencer, dès 1956, il y eut l'humiliation de l'épisode de Suez, suivi, avec le temps, par l'élimination du dernier vestige ou à peu près de notre présence en Afrique et en Asie. Ensuite ce fut l'humiliation de notre sérieux déficit de la balance des paiements, de plus en plus chronique, déficit dont nous sommes toujours sur le point de nous « remettre », mais dont nous ne nous sommes jamais remis, et qui nous a transformés en emprunteurs habituels des autres gouvernements. Economiquement, il y eut l'humiliation de voir nos voisins et nos ri-

voux nous égaler puis nous dépasser en richesse et en production. Chez nous, il y eut même l'humiliation de découvrir que nous ne pouvions pas dire à temps qui nous étions afin d'éviter un conflit grave et plein de conséquences dangereuses internes que nous n'avions jamais imaginées ».

En continuant, M. Powell montre que les relations de l'Angleterre avec l'Europe ont contribué à l'aggravation de ce sentiment de frustration et d'humiliation, mais il croit que la raison de cet état maladif se trouve dans la politique anglaise même:

« Il y a la tentation de jeter la responsabilité de notre frustration sur quiconque se trouve à portée: de Gaulle, la France, le Marché Commun, l'Alliance Atlantique. Cette tentation est dangereuse à cause de la grande proportion d'irrationalité qu'elle implique ».

L'Angleterre doit lever l'hypothèque qui pèse sur sa politique et sur celle de l'Europe

Dans le même discours, M. Powell affirme qu'il faut que l'Angleterre « regarde à nouveau l'Europe, sans préjugés et sans passion ». Selon M. Powell, pour arriver à sortir de l'état d'humiliation dans lequel elle se trouve, l'Angleterre doit commencer par renoncer à l'entrée dans la Communauté et reprendre la liberté d'action « qui convient à notre position actuelle aussi bien qu'à celle du Marché Commun ». En d'autres termes, M. Powell demande à l'Angleterre de lever l'hypothèque dont sa demande d'entrer grève à la fois sa propre politique et celle de la Communauté.

Une Europe de nations

Pour M. Powell l'Angleterre ne pourrait jamais souscrire qu'à une Europe de nations, mais il n'indique pas si cette Europe des nations serait la même que l'Europe des patries. Le sens reste spécifique surtout dans la lumière des autres idées présentées plus loin :

« Une Europe des nations, de nations souveraines, est la seule Europe à laquelle la Grande Bretagne — tant qu'elle restera elle-même une nation — pourrait appartenir; et le sentiment instinctif qu'il en est ainsi, subsiste, selon moi, dans les hésitations, les doutes et les oppositions qui ont accompagné notre première tentative — la seule tentative sérieuse — d'entrer dans la Communauté ».

La vraie Europe est impossible

Parlant de l'idée d'une force de frappe anglo-française, M. Powell est arrivé dans son discours tenu à Salop le 6 juin, à opposer à l'Europe des arguments européens :

« Ainsi, envisager une force de frappe anglo-française ou européenne, ce serait assumer qu'il existe déjà non pas une simple alliance ou une confédération de nations, mais une seule nation si consciente d'elle-même ou de son unité qu'elle n'hésiterait pas — et le reste du monde s'y attendrait — à sacrifier une de ses parties pour son tout ou son présent pour son avenir.

Je ne veux pas dire qu'une pareille nation anglo-française ou européenne n'existera ja-

mais. Qui sait ce qui peut arriver avec le temps? Ce que je veux dire c'est que jusqu'à ce qu'elle existe il ne peut y avoir de force de frappe qui lui corresponde ».

Dénonçant dans le même discours l'idée d'un parlement européen élu, comme le commencement de l'unité européenne, M. Powell proclame sa foi européenne qu'il oppose à l'europhisme du gouvernement britannique et des Six à la fois :

« Il s'en suit qu'à moins et jusqu'à ce que les habitants des différentes parties de l'Europe ne soient pénétrés à tel point du sentiment qu'il est de leur ultime intérêt commun qu'ils acceptent des fardeaux et des désavantages pour le bénéfice de tous ou d'une autre partie, essayer de créer une assemblée élue ou un parlement, ce serait se condamner d'avance non seulement à la déception, mais au ridicule et aux récriminations réciproques ».

Le Général parlait au nom de tous

Telle étant la situation du côté britannique aussi bien que du côté européen, dans son discours tenu à Smethick le 5 septembre, M. Powell attire l'attention des Britanniques sur le fait que les objections soulevées par le Général de Gaulle sont en fait les objections des Six :

« Par le départ du général de Gaulle, la Grande-Bretagne semble mise devant la possibilité pratique — pour ne pas dire prochaine — d'être acceptée comme Etat membre de la Communauté Economique des Six. Je dis « semble », car je ne crois pas que la résistance à l'entrée de la Grande-Bretagne ait été le monopole du Général, mais plutôt qu'il a exprimé ce que les autres sentaient. Tant qu'il était là, la responsabilité, de l'objection pouvait lui être laissée. Je soupçonne que nous verrons maintenant que, plus obscurément peut-être et certainement avec moins déloquence, mais tout aussi obstinément, les mêmes difficultés seront posées et les mêmes objections soulevées et pas seulement par les Français, mais par les autres aussi ».

Les Britanniques ne sont pas prêts

C'est au nom de cette vérité que M. Enoch Powell a demandé à son propre parti de dé-

finir clairement sa position. Dans le même discours il a attiré l'attention sur le fait que les Britanniques ne sont pas prêts à faire le sacrifice requis par l'application du principe démocratique qu'ils voudraient promouvoir au sein de la Communauté:

« Si, par conséquent, nous devons envisager l'entrée dans le Traité de Rome pour des motifs politiques, nous devrions nous poser solennellement la question suivante: « Est-ce que nous voyons, ou prévoyons un seul corps électoral comprenant le Royaume-Uni, les Six et tout autre pays qui pourrait y être admis? Ce doit être un seul corps électoral dans le sens que les décisions prises par la majorité seraient acceptées par la minorité, que les divisions se feraient par partis et non pas par nationalités, que le corps électoral local de toute nation ou de tout pays accepterait d'emblée qu'une majorité composée d'autres nationalités l'emporterait sur ses désirs et ses intérêts. Si la réponse à cette question est NON, alors nous ne pouvons pas envisager d'institutions démocratiques et si nous ne pouvons pas envisager d'institutions démocratiques nous ne pourrions pas prétendre à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne ».

*Commerce avec tous les pays,
mais pas d'entrée dans une
organisation déjà décrépite*

Pour M. Enoch Powell l'Europe des Six n'a pas été capable de s'approcher de cet idéal démocratique qui conditionne l'unité européenne viable. L'Europe des Six, telle qu'elle apparaît aujourd'hui à ses yeux, vaut M. Wilson et ses amis politiques alors que l'avenir de l'Europe proprement dite se trouve dans la formule d'une société libre et capitaliste dans le sens moderne du mot. C'est pourquoi, dans son discours du 4 octobre, tenu à Preston, il a demandé:

« Retirez cette demande de la table de Bruxelles — ce serait à peine remarqué au milieu des luttes et des querelles des membres de cette organisation décrépite qu'est le Marché Commun — et dites-leur qu'à l'instar des autres nations dont nous sommes séparés par des barrières douanières (comme



M. Enoch Powell

l'Amérique et les anciens pays de l'Empire) nous avons l'intention de faire du commerce avec eux dans les meilleures conditions possibles ».

Les quatre discours de M. Enoch Powell ont donné finalement une doctrine à la majorité nationale qui, par instinct et par tradition, s'est trouvée dès le premier jours en opposition à la politique officielle du gouvernement et de l'opposition conservatrice. Lors des assises du parti conservateur, la politique soi-disant européenne du parti a été sauvée de justesse et seulement grâce à des manœuvres qui n'ont rien à envier aux Travailleurs. Les députés conservateurs et travaillistes qui jadis ont formé l'unanimité aux Communes en faveur de la demande d'entrer dans le Marché Commun se trouvent maintenant de l'autre côté de la barricade et les leaders de plus en plus isolés. Le peuple britannique n'a jamais eu de sentiments européens et M. Enoch Powell qui connaît si bien son peuple, a peut-être envisagé longuement cette réalité avant de s'engager sur une voie qui paraît si loin de sa vocation profondément européenne. En tant que député, il représente le peuple, et sa force a toujours été qu'il a toujours exprimé les sentiments de ceux qui l'ont élu.

Le IIe Symposium oecuménique

PAQUES A LA MEME DATE

pour
tous les Chrétiens

En automne dernier a eu lieu à Athènes le IIe Symposium Oecuménique dont les travaux étaient principalement destinés à unifier la date des fêtes de Pâques pour tous les Chrétiens. Nous publions ci-dessous les conclusions de cette Assemblée.

Les travaux du IIe « Symposium Oecuménique » se sont déroulés à un niveau scientifique, dans la pleine obéissance de chacun à son Eglise et selon une méthode de travail d'une totale impartialité. Les exposés qui servirent d'introduction et d'information, comme les dialogues échangés, étaient dépourvus de tout caractère apologétique ou polémique. Ils aboutirent, après sérieuse réflexion, à signaler des faits et à proposer des thèses qu'il est possible de rendre, en résumé, dans *les conclusions et les suggestions* suivantes:

a) La « Sainte Pâque » est par excellence « la fête des fêtes » de la chrétienté. Sa célébration à une date commune est le début d'une expression de la foi commune et fondamentale dans le Rédempteur Ressuscité et dans l'unité de Son « Eglise indivisible ».

b) Le message de Sa Sainteté le patriarche oecuménique Athénagoras Ier, à l'occasion de la Pâque des Chrétiens d'Occident, et son message spécial au IIe « Symposium Oecuménique » d'Athènes, au sujet de l'adoption d'une date commune pour la célébration de la Sainte Pâque par l'ensemble des chrétiens, ont trouvé une très profonde résonance. On a reconnu le service qu'il rendrait ainsi à l'ensemble des chrétiens. Cela a rendu plus consciente la lourde responsabilité de tous dans le fait de célébrer séparément dans le temps, l'événement unique et fondamental de

la Résurrection, reconnu absolument par tous dans sa signification dogmatique identique. On doit se le demander: dans quelle mesure est-il supportable que des facteurs non théologiques, comme le calendrier et la divergence dans le calcul de l'équinoxe, conduisent à témoigner séparément de la Résurrection du Sauveur de l'Univers, ceci contrairement à la pensée des saints Pères qui récuseraient toute célébration distincte, comme trahison du sens nouveau de la Pâque? Doit-on tolérer que de tels facteurs divisent et séparent les chrétiens et qu'ils renforcent la gravité théologique de cette séparation?

c) Lors de ce IIe « Symposium Oecuménique » se sont clairement manifestées l'acceptation de principe de la célébration de Pâques à la même date par toutes les Eglises et la concordance de leurs raisons. Par une décision commune et responsable, les Eglises orthodoxes et certaines Eglises préchalcédoniennes pourraient corriger le calendrier julien, selon les données byzantines, et non grégoriennes (comme on le penserait), si bien que le premier dimanche après le deuxième ou le troisième samedi du mois d'avril pourrait être choisi comme saint Jour de Pâques. En principe, à cela n'existe aucun empêchement d'ordre canonique ou liturgique, puisque déjà maintenant Pâques tombe très souvent le deuxième ou le troisième dimanche d'avril. On n'aurait ainsi pas conscience de transgresser un canon et les fidèles ne pourraient pas se scandaliser.

d) Tous, aussi bien ceux qui suivent la tradition orientale (Orthodoxes, Coptes, Syro-jacobites et Nestoriens) que ceux qui célèbrent à la même date selon la tradition occidentale (Catholiques romains, Arméniens, Protestants), tous ont confessé leur fidélité

inconditionnelle à l'esprit d'unité pascale exprimé dans la décision du Ier concile oecuménique. Tous ont exprimé un désir ardent d'appliquer plus fidèlement cette décision car on ne peut parler honnêtement d'attachement aux Pères et aux Saints Canons alors que par ailleurs on transgresse leurs prescriptions de façon renouvelée, au point que, selon le distingué professeur D. Aiginitis, en l'espace d'à peu près un demi-siècle (1925-1974), sur 48 célébrations de Pâques, le canon du Ier concile oecuménique aura été observé seulement douze fois (!) par les Orientaux et trente-deux fois par les Occidentaux.

e) La fixation de Pâques à des dates différentes a eu pour cause des erreurs dans les calculs astronomiques provenant des connaissances imparfaites de l'époque. Ceci est également dû au fait que le Ier concile oecuménique et les Saints Canons, alors qu'ils ordonnaient de célébrer la Sainte Pâque le dimanche qui suit la première pleine lune de l'équinoxe de printemps ne firent pas choix d'un calendrier déterminé ni ne choisirent la date de la pleine lune de printemps, comme l'a remarqué Matthieu Blastarès, si bien que l'Eglise est obligée de trouver le jour de l'équinoxe de printemps et la pleine lune qui suit, pour célébrer la Pâque le dimanche qui suit immédiatement cette pleine lune. Au siècle de l'espace et des ordinateurs, trouver ce jour est la chose la plus aisée pour une astronomie qui a connu des progrès fantastiques.

f) La célébration de Pâques à une date fixe a de nombreux avantages surtout en ce qui concerne la discipline et les rubriques liturgiques de l'Eglise orthodoxe. De cette façon, le Typicon est allégé de plus de la moitié des occurrences liturgiques possibles des fêtes immobiles qui précèdent et suivent Pâques. Cela assure la coexistence régulière du cycle des fêtes mobiles et immobiles (par exemple, la fête de l'Annonciation ne tombera jamais dans la Semaine Sainte; la fête de Saint Georges n'aura plus à être déplacée et le jeûne des Saints Apôtres n'aura pas à être supprimé). Par ailleurs, les veillées liturgiques, les processions et les solennités extérieures seront grandement facilitées à cause des meilleures conditions at-

mosphériques de la mi-avril, époque où le printemps de la nature est généralisé.

g) On a étudié du point de vue orthodoxe l'opportunité de fixer Pâques au 2e ou au 3e dimanche d'avril. On a proposé de préférer le troisième dimanche parce qu'il est situé exactement au milieu de l'espace des quarante-huit jours à l'intérieur duquel Pâques se situe pour toutes les Eglises (22 mars-8 mai), si l'on ne corrige pas le calendrier julien dans certaines d'entre elles pour des raisons internes, et parce qu'il offre le plus de solutions heureuses aux problèmes liturgiques. La fixation de la fête aboutirait à contenir l'oscillation de la date de Pâques dans un intervalle de sept jours, entre le 15 et le 21 avril.

h) Les mouvements de population qui atteignent largement les fidèles de l'Eglise, le fait des mariages mixtes, la présence partout de minorités religieuses, la diminution des distances sur la surface de la terre, la transmission simultanée, dans le monde entier, d'informations concernant les célébrations et les événements religieux importants, la conquête journalière de nouveaux domaines de la connaissance par l'intelligence humaine, conquête, qui se fait avec l'aide de Dieu, tous ces facteurs ont contribué au « retour de l'Humanité dans le temps de la grâce du Seigneur, le temps de la grâce infinie du Seigneur », comme il est proclamé de façon inspirée dans le message de Sa Sainteté Athénagoras Ier. Et tous ces facteurs ont rendu *absolument* impérieuse la nécessité de la célébration de la Sainte Pâque à la même date. Cette célébration commune facilitera la solution de bien des problèmes sociaux et économiques du Peuple des croyants en Christ, problèmes posés à l'ensemble du monde actuel.

i) On a exprimé le vœu que cet effort des « Symposiums Oecuméniques » soit continué. Clercs et laïcs présents, à quelque Eglise qu'ils appartiennent, ont rendu hommage au travail et à l'esprit du Symposium et l'ont trouvé *constructif* autant pour le choix de son sujet que pour le caractère impartial et oecuménique de son organisation.

Tous les participants ont particulièrement

souligné que le IIe « Symposium Oecuménique » est demeuré constamment étranger à tout esprit de prosélytisme. Mais suscitant l'intérêt à la fois des pasteurs responsables et de l'ensemble des fidèles, il a éclairé ces derniers et ceux-ci ont fait valoir leurs points de vue auprès des dignitaires ecclésiastiques responsables.

j) On a suggéré de prévoir et de bien préparer la convocation d'un Congrès panorthodoxe rassemblant clercs et laïcs, et à sa suite d'un Congrès panchrétien de même nature. Ils analyseraient de façon plus approfondie cette question de la célébration de Pâques à une date commune et ils exprimeraient la conscience universelle de l'Eglise. Cela permettrait aussi de faire croître le désir de se retrouver des Chrétiens d'Orient et d'Occident. Avant que la Hiérarchie ne se prononce définitivement, il faut également que soient étudiées un certain nombre de questions: il faudrait savoir, par exemple, si l'interdiction de célébrer la Pâque à la même date que les juifs est toujours valable; s'il faut un concile pour régler ce point ou s'il peut l'être par échanges de lettres, comme ce fut le cas pour le calendrier; il faudrait interroger les astronomes au sujet de l'équinoxe; faire la preuve de l'origine byzantine de la correction du calendrier julien, pour que cessent les mauvais soupçons que pourraient avoir les gens simples, etc.

k) On a suggéré d'encourager les pasteurs à multiplier les décisions selon lesquelles, localement, les minorités célèbrent à la date fixée par la tradition de la majorité de chaque pays. Le Patriarcat Oecuménique a donné une permission semblable à l'Eglise de Finlande depuis 1923 et récemment le Patriarcat de Russie aux Eglise de sa diaspora. C'est ce qu'en accord avec Vatican II certains évêques catholiques romains font en Grèce (Iles Ioniennes) et au Proche-Orient.

l) On prie très respectueusement les autorités suprêmes de chaque Eglise de rédiger ensemble un message pascal pour le monde chrétien ou, si cela n'est pas facile à réaliser, qu'ils rendent publics leurs messages de Pâques, avant la fête, de façon à ce qu'on puisse les rassembler dans une même publication.

Athènes, le 11 juin 1969

La commission organisatrice
du IIe Symposium Oecuménique

A PROPOS DE L'ETHNIE FRANÇAISE

Un fidèle lecteur qui a bien voulu nous honorer jadis de sa collaboration, M. Paul Gache de Châteaurenard (France) nous a écrit pour protester contre l'article paru dans notre numéro de septembre dans la série « Les forces centrifuges en Europe » sous le titre « L'Ethnie française » et dû à M. Pietro Gerbore. Nous publions bien volontiers la note de M. Paul Gache et la réponse de l'auteur de l'article incriminé.

Dans la dernière livraison du « Bulletin Européen » (septembre 1969), votre collaborateur M. Pietro Gerbore sous le titre « Les forces centrifuges en Europe » présente sous un jour tout à fait spécieux l'Ethnie française.

Il y accumule des contre-vérités à peu près en tous les paragraphes. Et l'ensemble ressort du genre qu'on attribue habituellement aux factotons, brandissant des thèses suivant qui les paie.

Quand il attaque l'Ethnie française, il oublie au départ qu'il attaque une institution belge. La Fondation Charles Plisnier comme une fondation flamande équivalente sont en effet des organismes appointés par l'Etat belge pour sa cohésion propre. On doit ajouter que dans l'Association européenne de l'Ethnie française, ce sont toujours les membres de la Fondation Charles Plisnier qui ont le rôle déterminant et que la section française est quasi-fictive.

L'auteur commet donc une première supercherie en y notant des influences françaises, là où direction, initiatives et efforts d'extension sont tous partis de Bruxelles. Mêler M. Guy Héraud à cette affaire est de l'ordre

de l'affabulation puisqu'Héraud s'occupe de toutes les ethnies européennes (et même d'ailleurs) à la manière du Danois Poul Skadegaard dont l'action s'insère directement dans une filiation du Conseil de l'Europe.

M. Pietro Gerbore cite aussi Montandon d'une manière tout à fait impropre en l'occurrence puisque justement la Fondation Charles Plisnier n'a cessé de répéter que ce qui est somatique est de race et non d'ethnie. Il laisse ainsi planer une confusion entre les objectifs de la Fondation Charles Plisnier et les thèses de Montandon qui ne sont pas à l'honneur de son honnêteté intellectuelle.

Le reste de l'article fait de M. Roland Béguelin une sorte d'Attila derrière qui le fédéralisme helvétique ne repousserait pas. Signalons d'abord à vos lecteurs que Béguelin est protestant et que parler d'un séparatisme catholique à propos du Jura est passablement excessif quand on sait que 45% des Jurassiens sont protestants (je ne parle pas des Bernois immigrés en Jura, eux aussi souvent protestants). On voit mal d'ailleurs comment 110.000 Jurassiens pourraient mettre à mal la Constitution d'un pays de près de 5,5 millions d'habitants, pour ne parler que des autochtones.

Au surplus les Jurassiens en demandant dans le respect constitutionnel la formation d'un canton propre sont dans la pure tradition helvétique qui a naguère, par exemple, octroyé le statut cantonal à Vaud et à l'Argovie initialement inféodés à Berne. Disons tout simplement que dans une Suisse dont le fédéralisme interne (et ceci est propre à tous les Etats fédéraux) s'est altéré à cause de la centralisation administrative, la vieille notion de Landsgemeinde n'est plus guère représentée qu'aux annuelles fêtes jurassiennes de Delémont devant une population unie, au fond aussi admirable que celle légendaire qui aurait naguère acclamé le mythique Guillaume Tell à Altdorf.

Si d'ailleurs la Suisse était aussi européenne qu'on le dit, se serait-elle mise à l'écart de la C.E.E. ce qui, fondamentalement, a bien été plus centrifuge pour l'Europe que tout ce dont parle votre collaborateur. En réalité les réputations sont toujours à révi-

ser et le fédéralisme avec. Il ne fait pas de doute que si le fédéralisme vécu parvient à faire vivre en bonne entente des populations différentes, le fédéralisme statique qui maintiendrait des unions — surtout locales — contre le gré des intéressés — et cela semble bien le cas — vivrait de son passé et ne représenterait plus une solution d'avenir.

Nous laisserons donc à l'auteur les « intentions menaçantes du Groupe Romand ». L'expression ne peut que faire rire, mais elle est révélatrice de la démarche intellectuelle abusive de M. Pietro Gerbore. Pour mieux attaquer la Fondation Charles Plisnier, il dit la France, alors que la Fondation est belge; pour transformer en chose menaçante la pauvre protestation de 110.000 Jurassiens il insinue les Romands. J'ignore si le bailli Gessler a davantage existé que Guillaume Tell, mais à ce qu'on raconte, c'est bien le procédé qu'il employait pour gonfler ses propres difficultés. En suivant le raisonnement de M. Pietro Gerbore la Suisse serait restée possession de la maison d'Autriche puisque l'autonomie de la première était centrifuge.

On est assez déçu de trouver un nom italien chercher une revue romaine pour placer une prose aussi peu conforme au génie latin de l'adaptation aux situations concrètes. Mais sans doute votre bonne foi a été surprise et rétablira les faits altérés de façon si mesquine.

Les données sur lesquelles je me suis fondé pour la rédaction de mon article « L'Ethnie française », publié dans le « Bulletin Européen » de septembre 1969, proviennent des articles parus dans le « Neue Züricher Zeitung » au cours de ces dernières années.

Je demande donc à M. Paul Gache de vouloir bien retourner les foudres de son courroux contre ce quotidien helvétique.

P. G.

A travers l'Europe et le monde

minimum par A.P.G.

Projet d'airbus européen

A 300 B connaît la participation, outre de la France et de la République fédérale, également des Pays-Bas. Contrairement au modèle américain, l'airbus, propulsé par deux groupes moteur, transportera jusqu'à 250 passagers sur de courtes distances seulement.

L.E.S.R.O.

Centre européen de recherche spatiale, a chargé des firmes de Grande-Bretagne, de Suède, d'Italie, des Pays-Bas, de France, d'Espagne, de Belgique, du Danemark, de Suisse et de la République fédérale de mettre au point un nouveau projet de satellite de télécommunications. Celui-ci doit permettre la transmission simultanée de deux programmes de télévision en couleur et de dix programmes de radio entre l'Europe et l'Afrique.

Une école européenne

unique en son genre en République fédérale, vient d'être inaugurée à Karlsruhe. Son jardin d'enfants, son école primaire et son lycée peuvent recevoir au total 840 élèves. L'enseignement y est effectué en français, en italien, en néerlandais et en allemand.

Un Trans-Europ- Express

(T.E.E.) sera mis en service par les Chemins de fer fédéraux sur la ligne Francfort-

Paris à compter de mai 1970. Il circulera tous les jours avec des arrêts à Mannheim, Kaiserslautern, Sarrebruck et Metz, et effectuera le trajet en cinq heures 45 minutes environ, alors que l'express qui dessert actuellement cette ligne met 6 heures 15 minutes.

Les nouvelles Universitaires Européennes

Créée en 1965 par une équipe de jeunes universitaires en collaboration avec le Bureau d'Information des Communautés européennes la revue « NOUVELLES UNIVERSITAIRES EUROPEENNES » est rédigée en 5 langues depuis le 1er octobre 1969. Répondant aux besoins d'information des enseignants et des étudiants les « NOUVELLES UNIVERSITAIRES EUROPEENNES » diffusent des renseignements pratiques sur les possibilités d'échange dans le cadre européen. Dans toutes les universités d'Europe une équipe de rédacteurs assure la rapidité de l'information.

Dans sa nouvelle formule la revue représente le premier effort pour l'élaboration d'une véritable communauté universitaire. Diffusée largement dans tous les milieux universitaires des pays européens elle constitue un instrument d'échange privilégié.

Au sommaire:

— *calendrier des principales manifestations européennes;*

— *chronique des bourses et des stages;*

— *bibliographie: analyse des ouvrages européens (livres, thèses, revues);*

— *nombreux articles et études sur les problèmes universitaires vus dans une perspective européenne;*

— *une nouvelle rubrique: le courrier interuniversitaire offre aux enseignants et aux chercheurs la possibilité de contacts directs.*

Abonnement annuel: 14 F.
Specimen gratuit sur demande aux « Nouvelles Universitaires Européennes », 2, rue Mérimée, Paris 16e, Tél. 704-97-30.

Cette publication, qui est la première revue universitaire multilingue, met 4 ans d'expérience au service de la coopération universitaire européenne et des échanges d'enseignants et d'étudiants.

Principales rubriques: calendrier des plus importantes manifestations européennes, courrier interuniversitaire, bibliographie (livres, ouvrages, thèse), nombreux articles et études sur les problèmes universitaires vus dans une perspective européenne.

PROFILS D'EUROPÉENS

DON JOSE IGNACIO ESCOBAR KIRKPATRICK

*Président International du
Centre Européen de Documentation Internationale*

Don José Ignacio Escobar y Kirkpatrick, quatrième marquis de Valdeiglesias appartenant à une illustre lignée de journalistes et hommes politiques liés à l'organe aujourd'hui disparu du parti conservateur, «La Epoca» qui fut dirigé par le grand-père et le père de l'actuel Président du CEDI.

Don José Ignacio Escobar est né à Madrid le 5 octobre 1898. Diplômé en droit à l'Université Centrale il a passé brillamment le concours d'Avocat du Conseil d'Etat. Actuellement il est conseiller permanent de ce haut corps consultatif. Journaliste distingué, il a collaboré brillamment aussi bien au quotidien familial tant qu'il a existé, qu'à l'«ABC». Il est l'auteur de nombreux essais et études où affleurent ses préoccupations politiques et ses connaissances juridiques et sociales.

L'actuel marquis de Valdeiglesias est membre de l'Union Interparlementaire de l'Institut d'Etudes touristiques et de l'Institut d'Etudes Politiques et appartient à la 1ère section de Droit politique de ce dernier. Il est aussi vice-président du Conseil national de la Presse.

Don José Ignacio Escobar est Procureur aux Cortes (député) désigné par le chef de l'Etat, et a été Procureur aux Cortes pendant les précédentes législatures et Conseiller national du Mouvement.

Comme secrétaire de la Commission des Lois fonda-



mentales des Cortes espagnoles et dans son activité de

rapporteur et membre d'autres Commissions, le marquis de Valdeiglesias s'est fait remarquer pour l'intérêt de ses interventions. En outre, un autre aspect de sa personnalité nous est offert par son activité de financier et dirigeant d'entreprise: comme tel il est Président de «Il Fenix Latino S. A. d'Assurances» et membre de la Compagnie Générale des Tabacs des Philippines. La nouvelle charge qui vient de lui être confiée comme Président international du CEDI couronne donc son efficace et constant labeur à ce Centre de Documentation dont il était secrétaire.

Auprès de son Altesse Impériale Otto de Habsbourg, fondateur de cet important organisme et de Don Albert Martin Artajo qui est aussi Président international du CEDI, le marquis de Valdeiglesias a été dès le début l'un des figures de premier plan.

bulletin européen

Rédacteur politique: **NORIA ROMAN** - Rédacteur responsable: **A. PELLEVA NT GINI**
 Direction Rédaction: Largo Chigi, 19 - ROME
 Tél. 672.578

A B O N N E M E N T S

| | | | |
|-------------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|
| Italie | Lires 2.000 | Etranger . | Dollars 3,— |
| Abonn. d'Honneur | 5.000 | Abonn. d'Honneur | 10,— |

c/c postale Roma N. 1/16299

Ente Civile **Universitas Personarum Dragan** - Venezia

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/12/1951
 STUDIO TIPOGRAFICO - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME FONDÉE

PAR CONSTANTIN DRAGAN EN 1950

ont collaboré... Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, John BIGGSDAVISON M.P., Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECHLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKY, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislav KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, C. Michael TITUS, Francis DE MIO-MANDRE, Manlio MISEROCCHI, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUCKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Peter RATAZZI, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIJED, Jacques TREMPONT, Georges USCATESCU, M. de la VENTOLIERE, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOORLICH, Paul Van ZEELAND.
